

**Arrêté du 9 décembre 2010 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TI de Roanne**  
**NOR : JUSB1032890A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 31 décembre 2010, mis fin aux fonctions de Madame LAROZE Renée, épouse DEPLANQUE, greffière du premier grade, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Roanne.

**Article 2**

Mademoiselle LAINE Danielle, greffière du premier grade, est, à compter du 31 décembre 2010, et pour une durée maximale de six mois, nommée régisseuse intérimaire du tribunal d'instance de Roanne.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Lyon en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 9 décembre 2010

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,  
Par délégation, la chef du département de la gestion administrative et prévisionnelle des personnels de greffe

**Françoise LESTRADE**